



RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE (H/F)

OBJECTIFS DU POSTE

Rattaché au DGS, il / elle propose et met en œuvre les programmes de travaux et veille au maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de la collectivité.

Il / elle organise et coordonne, sur les plans technique, administratif et financier, l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts. Il est garant de la sécurité des occupants et usagers vis-à-vis de l'ensemble des risques ERP (Établissements Recevant du Public).

En lien avec les services opérationnels, il / elle est le pilote de toutes les opérations liées au patrimoine bâti.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

À ce titre il est donc chargé des missions suivantes :

- Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de patrimoine bâti ;
- Conduite des grands projets de construction et de réhabilitation de la commune, que ce soit les opérations en maîtrise d'ouvrage direct ou en mandat ;
- Planification, montage et coordination d'opérations de construction, de réhabilitation, de gestion et de maintenance des bâtiments publics ;
- Coordination et contrôle des travaux confiés aux entreprises ;
- Encadrement des équipes du Centre Technique Municipal (20 agents) et supervision de l'organisation du travail et des plannings d'intervention en collaboration avec le responsable de la structure ;
- Encadrement de l'assistante administrative du service ainsi que de l'agent en charge du suivi budgétaire et comptable ;
- Rédaction des pièces techniques, analyse des offres et suivi des marchés de travaux, d'entretien et / ou de maintenance des bâtiments ;
- Préparation et suivi des budgets du service ;
- Supervision des Commissions Communales de Sécurité de tous les ERP de la commune ;
- Respect de l'application des normes et techniques de mise en œuvre des travaux (sécurité du personnel, sécurisation des chantiers...);
- Mise en œuvre de la politique municipale de réduction de charges (consommations des fluides, uniformisation des installations...);
- Veille juridique et réglementaire du secteur technique ;
- Établissement / actualisation et mise en œuvre de procédures, protocoles, et consignes spécifiques à son domaine ;
- Mise en place d'outils et de tableaux de bord afin d'assurer un suivi de l'activité et permettre le reporting du secteur auprès de la Direction Générale ou des services opérationnels.

POSITIONNEMENT HIÉRARCHIQUE

- Rattachement hiérarchique au directeur général des services



RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FRÉQUENTES

- Ligne hiérarchique et élus pour les prises de décision ;
- Responsables de services et d'équipements pour la connaissance des besoins ;
- Architectes, bureaux d'études, entreprises, programmistes pour l'élaboration des projets ;
- Conducteurs d'opérations pour l'intégration, dans les projets de travaux, des solutions de réduction et de facilitation de la maintenance ;
- Entreprises de maintenance pour la réalisation des opérations de maintenance ;
- Partenaires institutionnels (structures intercommunales, administrations déconcentrées, autres collectivités...).

SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Animer et développer un réseau professionnel ;
- Arbitrer et / ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné ;
- Concevoir un plan / programme d'investissement ;
- Concevoir, piloter et évaluer un projet, relevant de son domaine de compétence ;
- Établir / évaluer / optimiser un budget relatif à son domaine de compétence ;
- Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs ;
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles ;
- Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes ;
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation ;
- Traduire la stratégie en orientations, en plans d'actions et en moyens de réalisation.

CONNAISSANCES ASSOCIÉES

Bâtiment et installations	Conduite de projets	Normes et règlements techniques de sécurité	Management	Méthodes et outils de la gestion des risques	Négociation
3	3	3	3	3	3
		Code de la construction et de l'urbanisme	Code des marchés publics		
		3	2		

1 : Connaissances générales — 2 : Connaissances détaillées — 3 : Connaissances approfondies

EXPÉRIENCES CONSEILLÉES POUR L'EXERCER

- Diplôme d'ingénieur ou DUT-BTS en bâtiment génie civil ;



- Expérience sur poste similaire avec encadrement exigée.

CORRESPONDANCES STATUTAIRES ÉVENTUELLES, RÉMUNÉRATION ET GRATIFICATIONS

- Filière technique, catégorie cible A, cadre d'emplois des Ingénieurs ;
- Groupe de fonction : Encadrement stratégique
- Traitement indiciaire + Indemnité de résidence + NBI (agent titulaire de la fonction publique)
- RIFSEEP : IFSE (Groupe de Fonctions) + CIA + Prime de vie chère

CONDITIONS D'EXERCICE

- Poste à temps complet : 39 heures hebdomadaires avec RTT ;
- Des déplacements fréquents sur les établissements communaux et possibles sur le territoire intercommunal avec véhicule de service selon disponibilité du parc ;
- Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations de service public ;
- Absences et congés à planifier en alternance avec les chargés de pôle ;
- Astreintes techniques ;
- Matériel mis à disposition : Téléphone portable et ordinateur portable.
- Prévention médicale requise :
 - Travail sur écran informatique (50% du temps) ;
 - Travail souvent en extérieur (20%).

Fiche de poste mise à jour le 22/11/2023